

SUIVONS LA PISTE DU « FIL ÉCARLATE »

par Clifton A. Emahiser

Vous êtes libres de copier ce texte, mais pas de l'éditer.

Le commencement de notre histoire se trouve en Genèse 38:27–30, avec les naissances de Pérets et de Zérakh, fils du patriarche Juda et enfantés par Tamar. Mais dans cet exposé nous nous intéresserons à la lignée de Zérakh uniquement. Lorsque les fils jumeaux de Juda étaient près de naître, il parût à la sage-femme que Zérakh allait naître en premier ; elle lia donc autour de sa main un fil écarlate. Il est significatif qu'un « fil écarlate » ait été utilisé, car il s'agissait d'un signe de royauté. Il faut aussi noter qu'aucun des précédents fils de Juda, Er, Onan ou Shéla (né d'une fille cananéenne de Shua, I Chron. 2:3) ne fut jamais considéré comme royal ! Nous trouvons dans le Livre de Jasher, 45:23 : « Et dans ces jours-là, Juda alla vers la maison de Sem et prit Tamar la fille d'Élam . . . ». Nous voyons donc d'après ceci que Pérets comme Zérakh étaient de sang royal, ainsi que des Sémites pur-sang !

L'un des descendants directs de Zérakh (la famille du fil écarlate, liée à Rahab) était Dara ou Darda, ou Dardanus, comme il était appelé par l'historien du premier siècle Josèphe (un Lévite pur-sang), ou encore Darius, comme il est désigné dans diverses généalogies troyennes. Darda est crédité de la fondation de la colonie qui bâtit la cité de Troie. Les descendants de Darda ne pénétrèrent jamais dans le pays de Canaan avec Josué, ni ne prirent part à l'Exode avec le corps principal des Israélites sous Moïse. Apparemment, certains de la lignée Zérakh-Juda quittèrent l'Égypte durant la période de 150 ans après laquelle un nouveau roi arriva au pouvoir en Égypte qui ne « connaissait pas Joseph ». Nous devons donc rechercher Zérakh autre part, et nous retrouvons la lignée de Zérakh dans les Classiques Grecs !

La progéniture descendant de Dardanus fut : Erichthonius, Tros, Ilus, Laomédon, Priam, Hector et Astyanax. Tros, étant le petit-fils de Dardanus, donna son nom à Troie. Tros eut un autre fils qui fut nommé Assaracus, d'où vint Capys, qui engendra Anchise, qui engendra Énée. Priam était le roi de Troie lors de la chute de la ville, tandis qu'Hector était le plus valeureux des guerriers. Mais Énée était renommé comme un héros après la fin de la guerre.

Après la fin de la Guerre de Troie, Énée séjourna avec son fils Ascanius en Italie, où ils furent accueillis avec des accolades par le Roi Latinus. Latinus entreprit alors de faire d'Énée l'envie du Roi Rutuli, un rival. Énée engagea donc une guerre contre le Roi Rutuli et le défit, pour devenir le Roi d'Italie (appelée Latium à cette époque). Ascanius maria alors Lavinia, la fille du Roi Latinus et eut un fils nommé Sylvius, qui a son tour maria la nièce de Lavinia et eut un fils nommé Brutus, un autre héros troyen éminent.

Dans son livre, *Father Abraham's Children*, Perry Edward Powell, Ph. D., pages 98–99, nous offre un récit historique plus détaillé de cette même histoire :

« Le fils de Zérakh, Éthan, très sage – et en vérité cette lignée de Juda-Zérakh est la seule lignée royale appelée *sage* – d'un autre côté mena son peuple vers le nord, de l'Égypte où il était né, vers ce qui est aujourd'hui l'Asie Mineure, et son fils Mahol continua de même. L'héritier de Mahol, Darda, atteignit les côtes occidentales où, en un site surélevé, il fonda la métropole de Troie. La date est de 1520 av. JC. Ici, la cité fleurit pendant presque quatre cents ans. Darda aperçut le premier le détroit qui sépare l'Europe de l'Asie et lui donna son nom, Dardanelles. Darda fonda aussi là-bas une forteresse qui est appelée d'après lui. Mais le plus grand honneur est enregistré dans la Bible : “Salomon était plus sage que tout homme, que ... Darda le fils de Mahol”. Telle était la grandeur du fondateur de Troie et de l'aïeul de la race troyenne, dont les enfants demeurent encore avec nous aujourd'hui ...

« Lorsque Troie tomba, ce ne fut que pour se relever sur d'autres rivages dans une splendeur éternelle et impériale. Je ne me réfère pas à l'Italie. Cet empire, bien qu'il dura assez longtemps, fut néanmoins éphémère. L'Italie n'est qu'un intermède. Énée, un membre de l'ancienne famille royale, atteignit la royauté, conduisit les Troyens affligés sur les pourtours de la Mer Méditerranée, comme il est décrit graphiquement dans l'Énéide, et finalement les amena dans leur nouveau foyer sur le Tibre, en Italie ...

« Ici, le long du Tibre, un événement très triste eut lieu, trop triste pour être remémoré, et qui aurait été oublié s'il n'avait eu un tel dénouement. Brutus et son père, Sylvius, étaient un jour à la chasse. Le fils, épiant une proie, en tout cas le croyant, tira vers celle-ci une flèche. Lorsqu'il accourut vers sa cible, il fut choqué et peiné de constater qu'il avait tué son propre père ! Certaines personnes, alors comme aujourd'hui, étaient sévères, et Brutus dut fuir de la nouvelle colonie de laquelle, plus tard, surgirait Rome, et avec ses partisans royaux, alla en Grèce, rallia les Troyens rendus esclaves, défit le Roi Pendrasus, effaçant ainsi la défaite de Troie, et en vainqueur exigea ces conditions : Pendrasus devrait donner sa fille Ignoge en mariage à Énée, fournir une importante flotte navale bien approvisionnée pour une troupe d'émigrants de sept mille hommes, et la permission pour eux de voguer au

large sans crainte de représailles . . .

« Brutus, ayant maintenant un objectif et une direction, pilota sa flotte vers l'ouest à travers le détroit (colonnes) d'Hercule, puis vers le nord, le long des côtes de l'Atlantique. Il passa par le Channel anglais pour se diriger vers la rivière aujourd'hui appelée Dart, remonta son cours vers Totnes où, se tenant sur un grand rocher, il atterrit sur la grande île qui devait porter pour toujours son nom comme mémorial parmi les fières nations du monde. Ce rocher, plus fameux encore à travers les siècles que le Rocher de Plymouth, est désigné du nom de Rocher de Brutus, et il a été visité de tous temps par des gens de toutes nations, tous rangs et tous âges. Avec son peuple, il explora toute l'île et la partagea entre chacun selon son rang et ses services. Enfin il décida de l'endroit approprié pour sa capitale, une rive soigneusement choisie de la rivière Tamise, ainsi nommée d'après une rivière, la Thyamis en Épire, là où il vogua pour la première fois, et sur la Tamise il bâtit sa métropole. Selon les conseils de son oracle, il la nomma *Tri Novantum*, "Nouvelle Troie". Elle porta ce nom pendant onze cents ans, jusqu'à ce que le Roi Lud, au début de l'ère chrétienne, bâtit autour d'elle des enceintes et la renomma *Luddun*, "Murs de Lud", qui finalement devint *London*. London est aussi, selon certains, dérivé de *Llandin*, qui signifie "éminence sacrée". Londres est plus ancienne que Rome de 350 ans. Pourquoi Rome est-elle appelée la Cité Éternelle et pas Londres ? . . . ».

Après une certaine période de colonisation, lorsque des maisons et des fermes commencèrent à marquer le pays, Brutus appela l'île d'après lui-même, la nommant *Brit-ain*, et le peuple *Brit-ons*. Il initia la construction d'une cité, la nommant *Nouvelle Troie*, qui, en latin, se dit *Tri-Novantum*, et qui dura jusqu'à ce que Lud fit bâtir des enceintes autour d'elle afin de la défendre contre les avancées de Jules César, époque à laquelle le nom de la ville changea et devint *Caer-Lud*, la cité de Lud. aujourd'hui nous l'appelons Londres.

Extrait encore du livre *Father Abraham's Children*, pages 102–103, nous lisons :

« Rome et la Grande-Bretagne sont en désaccord sur leur histoire primitive. Rome a toujours mis l'accent sur Romulus et Remus qui, privés de leur mère et jetés dans le Tibre, furent secourus par une louve qui les prit sous sa protection et leur servit de mère. Un pivolet leur apporta aussi des friandises de sa réserve. Leur vie fut donc préservée au grand bénéfice de l'humanité ! Cette délicieuse histoire d'un temps très ancien se retrouve dans nos cours et nos livres d'Histoire comme étant une chose digne d'être remémorée. Inutile de préciser que nous ne bénéficions pas d'une histoire aussi savoureuse en ce qui concerne le passé reculé de notre vieille Grande-Bretagne. C'est peut-être la raison pour laquelle nos écoles survolent allègrement l'histoire de la fondation de l'Empire Britannique par les Troyens-Gallois. Mais un jour toute cette histoire sera écrite et racontée . . .

« Les auteurs et voyageurs Romains, après bien des expériences, admirèrent que les Britons . . . possédaient des lois qui surpassaient les leurs et qu'ils étaient hautement spécialisés dans l'agriculture. "L'extraordinaire similarité qui existe entre beaucoup de nos anciennes lois", dit Yeatman, "et celles des anciens Israélites peut nous amener à en inférer que nos lois furent copiées sur les leurs après l'introduction du Christianisme, **mais nous avons des preuves positives de leur pré-existence**". "La loi commune est identique en principe à ce qui était connu comme la Loi du Seigneur telle qu'elle est donnée dans le Livre de l'Exode". Le système britannique de lois est supérieur à tout autre système européen, bien que plusieurs pays bénéficièrent d'avantage des lois romaines ».

En Grande-Bretagne, le premier roi à porter une couronne d'or, qui est aussi rémemoré comme le Salomon de Grande-Bretagne, était Molmutius le Législateur, en 450 av. JC. Il basait sa loi sur le code amené par Brutus en Grande-Bretagne en 1100 av. JC. Brutus fut celui qui amena ces préceptes et ces lois en Grande-Bretagne à partir de Troie et de Grèce, et ces lois étaient pratiquement identiques aux lois que Yahweh donna à Moïse. Parmi les nations, Les Britanniques furent les premiers à avoir la Common Law (Loi Commune, selon laquelle une personne est déclarée innocente jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'elle est coupable. Le Roi Molmutius est également crédité pour avoir fait construire des routes en Grande-Bretagne. L'Histoire prétend erronément que les Romains ont fait cela, mais les voies romaines apparurent des siècles après que les Britanniques aient construit leurs propre routes. Lorsque le système routier fut terminé, vint la Triade ; trois choses devaient être libres pour le pays et ses frontières : les routes, les rivières et les lieux de prière. Ces trois choses devaient se trouver sous la protection de Dieu et de Sa paix. Le terme « Grand-route du Roi » (*King's Highway*) trouve son origine dans cette loi.

LES LOIS BRITANNIQUES CONTRE LE CODE JUSTINIEN

De tout ce qui précède, nous pouvons voir que, tandis que le continent européen luttait sous la loi romaine qui fut plus tard codifiée par Justinien, La Grande-Bretagne prospérait grâce à des lois basées sur celles de Yahweh. Pour en savoir plus sur les lois britanniques, je vais maintenant citer un extrait de *Celt, Druid and Culdee*, de Isabel Hill Elder, pages 25, 49 et 77 :

Page 25 :

« Un autre point sur lequel la Grande-Bretagne diffère des autres pays est qu'elle a toujours maintenu l'usage de la Common Law, qui tient une personne en procès pour innocente jusqu'à ce qu'elle soit prouvée coupable, alors que les nations continentales maintiennent la Loi Civile

[de Justinien], qui le tient pour coupable jusqu'à ce qu'il soit prouvé innocent ».

Page 49 :

« Que les Britons adoptèrent tout ce qu'ils trouvèrent bon des Romains est parfaitement vrai ; ils n'abandonnèrent pas, cependant, la moindre de leurs lois et coutumes essentielles, et encore moins leur religion. Mais il est aussi faux de dire que les Britons ne possédaient pas de civilisation avant les Romains que de prétendre que les lois et coutumes romaines s'établirent de façon permanente en Grande-Bretagne et qu'elles y restèrent après que les légions romaines soient parties. Il existe suffisamment de preuves que les ancêtres des Britanniques, des siècles avant que les Romains ne mettent un pied sur ces îles, étaient un peuple raffiné et intellectuel, excellant dans les armes aussi bien que dans l'enseignement, possédant un système de jurisprudence propre, supérieur même aux lois romaines ».

Page 77 :

« Cusack déclare que tout le système de gouvernement et de législation était de nature patriarcale – indicatif d'une origine orientale – et que, dans le Code Brehon, qui est dit le plus ancien code de lois en Europe, il se trouve des évidences qui le font ressembler très fort à la tradition juive [sic, Juda-Zérakh].

« Un autre auteur affirme que le Code Brehon est, en partie, une republication de la loi mosaïque, qui déclarait que le premier-né de toute créature, incluant le premier-né d'un homme, devait être présenté au Seigneur (Exode 13:2 ; Nombres 18:15) ...

« Camden donne une citation d'une conférence de Postellius sur Pomponius Mela, un auteur du premier siècle : "L'Irlande était appelée Jurin, quasi Jewsland [sic, Juda-land], parce que, dans un lointain passé, les Juifs [sic, Judaïtes d'] (Israël), qui étaient de grands devins, savaient que le futur empire du monde viendrait de cette contrée.

« Le Psautier de Cashel dit : "Les Tuatha de Danaan régnèrent en Irlande pendant environ deux siècles et étaient très qualifiés en architecture et autres arts, ceci venant de leur longue résidence en Grèce".

« Sir Henry Maine observe : "Nous, qui sommes à même d'examiner froidement l'ancienne loi irlandaise dans sa forme authentique, constatons qu'il s'agit d'un corps remarquable de lois archaïques, habituellement pur quant à ses origines" ».

Nous devrions commencer à avoir dans nos esprits une image assez complète de la grande différence entre les codes de lois de Justinien et les codes de lois britanniques. Il est évident, de ce que nous avons pu voir jusqu'ici, que les lois de Rome sous Justinien et les anciennes lois de Grande-Bretagne étaient et sont toujours aujourd'hui aussi différentes que le jour est différent de la nuit et qu'elles sont

totalemment opposées. Cela peut constituer une surprise pour beaucoup de gens, mais Daniel a prophétisé la venue du Code Justinien de lois. Examinons Daniel 7:24–25. Nous nous concentrerons sur ce qui suit :

« ... Et un autre surgira après eux ; et il sera différent des premiers ; et il abattra trois rois. Et il proférera des paroles contre le Très-haut, et il consumera les saints des lieux très-hauts, et il pensera changer les saisons et la loi, et elles seront livrées en sa main jusqu'à un temps et des temps et une moitié de temps ».

Pour débiter la discussion sur ce passage, je citerai un extrait de *End Time Revelation*, de William V. Fowler, page 127 :

« Pour identifier les dix cornes de la quatrième bête qui était l'Empire Romain, **il n'y a qu'à examiner l'histoire, qui rapporte que dix royaumes apparurent après 476 ap. JC dans la moitié occidentale de l'Empire Romain**, tandis que la moitié orientale continua de fleurir. L'Histoire révèle également que Justinien, à la tête de l'Empire (Romain) d'Orient à Constantinople, effaça trois des dix royaumes qui étaient établis dans la moitié occidentale de l'Empire Romain après la chute de la Rome Impériale. Ces trois royaumes étaient les **Vandales**, dont le royaume était établi en Afrique du Nord, les **Ostrogoths**, qui avaient établi un royaume en Italie et le royaume **Alémanique** au nord de l'Italie. “et il sera différent des premiers ; et il abattra trois rois” (verset 24). **Justinien, à la tête du gouvernement civil, unifia les intérêts de l'église et établit le Pouvoir Temporel de la Papauté**, qui accomplit clairement la prophétie de la petite corne en **dominant l'Europe pendant 1.260 ans**, jusqu'à ce que ce pouvoir soit réduit par Napoléon (de 538 ap. JC à 1798 ap. JC). [et pas 3 ans et demi du calendrier, comme certains l'affirment]

« **Et il proférera des paroles contre le Très-haut**, et il consumera les saints des lieux très-hauts, et il **pensera changer les saisons et la loi** » (verset 25). L'œuvre la mieux connue de Justinien fut celle d'un codificateur et d'un législateur. Il stimula grandement les études législatives et mit en place une commission sous Tribonien, qui publia le Codex, le Digeste et les Institutes (d'abord introduits en 529 ap. JC et complétés en 538 ap. JC). La seconde édition du Codex contenait les propres lois de Justinien, connues sous le nom de Nouvelles (Novellæ Constitutiones). Il suffit de lire les énoncés du pape Innocent III au treizième siècle, ainsi que celles de ses successeurs immédiats, pour reconnaître l'accomplissement de la prophétie sur “proférera des paroles contre le Très-haut”. Étudiez l'histoire de l'Inquisition, avec ses massacres, ses martyres et toutes les sortes de persécutions afin de justifier cette interprétation (Voir *Halley's Bible Handbook*, le chapitre sur l'Histoire de l'Église) ».

La chose importante à noter dans ce passage est que nous cherchons le roi d'un royaume qui abattit trois autres royaumes du peuple Blanc durant son règne. Vous

noterez également que nous cherchons un roi qui, durant son règne, eut un impact important sur la rédaction et la gestion des lois. Vous constaterez que Justinien remplit ces conditions. Par la suite, nous verrons plus clairement l'accomplissement de ce passage. Je citerai maintenant *The World Book Encyclopedia*, volume 11, page 168, afin de pénétrer plus profondément ce sujet :

« **JUSTINIEN I^{ER}**, *jus TIN ih in* (482–565 ap. JC) était l'empereur *byzantin* (romain oriental) de 527 ap. JC jusqu'à sa mort. Il rassembla les lois romaines sous un code, le *Corpus Juris Civilis* (Corps des Lois Civiles). Ce code, connu aussi sous le nom de *Code Justinien*, est la base du système légal dans beaucoup de nations aujourd'hui . . . Justinien fut appelé *Le Grand*. Il reprit de nombreuses parties de ce qui avait constitué l'Empire Romain Occidental des mains des barbares. Il construisit des forteresses, des ports, des monastères et la fameuse basilique de Sainte-Sophie dans la ville appelée aujourd'hui Istanbul, en Turquie.

« Justinien était né dans une partie de la Macédoine (aujourd'hui Yougoslavie). Son oncle, l'Empereur Justin I^{er}, le fit co-régent en 527. Justin mourut quelques mois plus tard et Justinien devint empereur à lui seul. Durant le règne de Justinien, son épouse, Theodora, tenta d'influencer sa politique . . . Justinien était un Chrétien Orthodoxe et essaya d'unifier son empire sous une seule foi chrétienne. Il persécuta les *hérétiques* chrétiens (ceux qui s'opposaient aux enseignements de l'église), les Juifs et les *païens* (non-Chrétiens). En 529, il fit fermer les écoles de philosophie à Athènes, en Grèce, parce qu'il sentait qu'elles enseignaient le paganisme.

« Au début des années 530, Justinien commença une série de guerres contre les **Vandales**, les **Ostrogoths** et les **Visigoths**, qui avaient conquis la grande partie de l'Empire Romain Occidental dans les années 400. Vers les années 550, ses armées avaient repris l'Afrique du Nord, l'Italie et des parties de l'Espagne . . .

« **CODE JUSTINIEN**. Justinien I^{er}, dirigeant de l'Empire Romain Oriental de 527 à 565, commanda à 10 hommes parmi plus sages de son royaume de rédiger une collection de lois romaines. Cette collection est connue sous le nom de *Corpus Juris Civilis*, ce qui signifie *Corps des Lois Civiles*. Aussi appelé le *Code Justinien*, ce corps de lois est reconnu comme l'une des plus grandes contributions romaines à la civilisation. C'était une compilation d'anciennes lois romaines et de principes légaux, illustrée par des cas et combinée avec une explication de nouvelles lois ainsi qu'avec une législation future. Le code clarifiait les lois de cette époque et a constitué une base pour les codes de lois de beaucoup de pays.

« Les érudits qui compilèrent le Code Justinien le divisèrent en quatre parties. Les *Institutes* servaient de manuel sur la loi pour les étudiants et les avocats. Le *Digest* était un recueil couvrant de nombreux procès

et décisions. Le *Codex* était une collection de statuts et de principes. Les *Novelles* contenaient des propositions de nouvelles lois ».

Vous noterez que, dans ces deux citations, **trois** royaumes furent capturés par Justinien. William V. Fowler les nomme comme *The World Book Encyclopedia*, excepté pour les Alémaniques, que *The World Book Encyclopedia* appelle les Visigoths. Les Alémaniques et les Visigoths sont différentes tribus du même peuple, et donc ça ne pose pas de problème. Justinien corrompt l'église et l'état avec son nouveau code de lois. Tout ceci est très intéressant et important, car les pères fondateurs des États-Unis choisirent la Common Law de Grande-Bretagne (la loi de Brutus, ou loi troyenne), plutôt que le Code Justinien, pour devenir la loi gouvernant notre pays. Donc, quand on entend un membre du Congrès des États-Unis ou un sénateur parler de la « règle de la loi », à quel système de lois se réfère-t-il ? Et on doit garder à l'esprit que la Common Law de Brutus n'est rien d'autre que la loi que Yahweh donna à Moïse. Oui, nos lois aux États-Unis furent établies sur la fondation de la loi biblique ! Et aucun Juif-Cananéen n'a la moindre autorité pour altérer une seule de ces lois afin qu'elle diffère de la loi biblique ! C'est aussi pourquoi un Cananéen ne devrait jamais être appointé à la Cour Suprême des États-Unis, ni à aucun autre poste, car cela constitue en soi une violation de la loi de la Bible !!!

Peut-être ne le réalisez-vous pas, mais Paul, quand il s'adressait aux Romains, s'adressait en très grande part aux anciens Troyens de la tribu de Zérakh-Juda (comme l'était aussi le clan julien des Césars). Cet essai constitue un effort pour retracer la lignée de Zérakh-Juda par la Bible, puis par l'Histoire séculaire, jusqu'à notre époque présente, sans aucun lien manquant ; et la plupart des évidences proviennent des Classiques, plus spécialement de Virgile. Tous ces témoignages sont disponibles pour quiconque ; vous pouvez les obtenir et confirmer par vous-même le contenu de cet essai, si vous avez des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. La vérité en cette matière est qu'une grande partie des Romains étaient des Israélites, et la connaissance de ce fait place sous une perspective entièrement différente la crucifixion de Yahshua Christ, contrairement à ce que la grande majorité croit ! En fait, les Romains étaient étroitement reliés au Christ, car Zérakh-Juda était une tribu-sœur de Pérets-Juda, l'ancêtre linéaire du Yahshua, et les deux branches de Juda étaient royales. Est-il si étonnant, alors, que Yahshua pardonna aux soldats romains qui avaient reçu l'ordre de le crucifier ? Yahshua ne pardonna jamais aux Juifs-Cananéens pour leur responsabilité dans Sa crucifixion, et nous ne devons pas leur pardonner, nous non plus ! Cela constitue une sérieuse erreur, donc, de nommer les Juifs-Cananéens « Israël » ou « Juda », tandis que nous appelons les Romains-Zérakh-Juda du terme corrompu de « Gentils ».

